

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ERMONT

SÉANCE DU 15 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze du mois de mars à 19 H 00

OBJET : FINANCES

Budget principal : Affectation du résultat de fonctionnement 2023

Le Conseil Municipal dûment convoqué par Monsieur le Maire, le **8 mars 2024**, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de **M. Xavier HAQUIN**.

N°2024/041

Présents :

M. Xavier HAQUIN, *Maire*

Mme CABOT, M. NACCACHE, Mme MEZIERE, M. LEDEUR, Mme DUPUY, M. RAVIER, Mme CASTRO-FERNANDES, M. KHINACHE, Mme CHESNEAU MUSTAFA, *Adjoints au Maire*

Mme DAHMANI, Mme LEMARCHAND, M. CARON, M. ANNOUR, Mme DEHAS, Mme GUTIERREZ, M. GODARD, Mme SANTA CRUZ BUSTAMANTE, M. LAROZE, Mme YAHYA, Mme DE CARLI, Mme LAMBERT, M. KNOBLOCH, Mme CAUZARD, M. HEUSSER, Mme LACOUTURE, M. JOBERT, Mme BARIL, M. MELO DELGADO, M. BAY, *Conseillers Municipaux*

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. BLANCHARD

(pouvoir à M. NACCACHE)

Mme APARICIO TRAORE

(pouvoir à Mme CABOT)

Mme GUEDJ

(pouvoir à Mme DEHAS)

Mme BENLAHMAR

(pouvoir à Mme SANTA CRUZ B)

M. KEBABTCHIEFF

(pouvoir à Mme CASTRO FERNANDES)

Le nombre des Conseillers Municipaux en exercice est de **35** (la condition de quorum est de **18** membres présents).

Déposée en Sous-Préfecture le : **19/03/24**

Publiée le : **22/03/24**

Le Maire,



Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'Article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : **M. KNOBLOCH** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Délais et voies de recours :

Si vous désirez contester la présente décision, vous pouvez saisir le Tribunal Administratif de Cergy -Pontoise compétent d'un recours contentieux dans les deux mois à partir de la notification de la décision attaquée. Vous pouvez également saisir d'un recours gracieux, l'auteur de la décision. Cette démarche prolonge le délai de recours qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme des deux mois valant rejet).

OBJET :

FINANCES

Budget principal : Affectation du résultat de fonctionnement 2023

Sur la proposition du Maire,

VU l'instruction budgétaire et comptable M 57 ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2311-5 et R.2311-11 et suivants fixant les règles de l'affectation des résultats ;

VU l'avis de la Commission Affaires Générales, Finances du 07 mars 2024 ;

CONSIDÉRANT les résultats de l'exercice 2023 qui sont caractérisés par :

- Un excédent de la section de fonctionnement de **9 973 131,07 €**
- Un besoin de financement de la section d'investissement de **2 673 663,05 €** ;

CONSIDÉRANT le besoin de financement total de **963 304,53 €** présenté par la section d'investissement, correspondant au déficit d'investissement cumulé 2023 (2 673 663,05 €) corrigé du solde des restes à réaliser (+ 1 710 358,52 €) ;

**Après en avoir délibéré,
LE CONSEIL MUNICIPAL**

- **DÉCIDE** d'affecter l'excédent cumulé de fonctionnement 2023 du budget principal au budget primitif 2024 de la Commune d'Ermont, de la manière suivante :

- **INSCRIRE** **963 304,53 €** en section d'investissement (Article 1068 – « Excédent de fonctionnement capitalisé ») pour couvrir le besoin de financement minimum de cette section ;
- **REPORTER** le solde, soit **9 009 826,54 €** en section de fonctionnement (Article R/002 – « Résultat de fonctionnement reporté »).



Pour extrait conforme,

Le Maire,

**Conseiller départemental du Val d'Oise,
Xavier HAQUIN**

PROJET - AFFECTATION DU RESULTAT 2023

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Dépenses			
Chap.	Libellé	Total crédits ouverts 2023	Mandats émis
011	Charges à caractère général	12 509 771,89 €	12 346 346,95 €
012	Charges de personnel	20 253 494,00 €	19 953 345,52 €
014	Atténuations de produits	68 525,00 €	0,00 €
65	Autres charges de gestion courante	3 917 684,72 €	3 917 112,67 €
66	Charges financières	234 500,00 €	224 390,62 €
67	Charges exceptionnelles	30 900,00 €	17 563,09 €
68	Provisions	55 000,00 €	55 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement	220 263,26 €	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 300 000,00 €	9 438 443,82 €
TOTAL		38 590 138,87 €	45 952 202,67 €
Recettes			
Chap.	Libellé	Total crédits ouverts 2023	Titres émis
002	Résultat de fonctionnement reporté	7 450 311,27 €	
013	Atténuations de charges	50 000,00 €	52 315,25 €
70	Produits des services, du domaine & ventes divers	3 757 004,00 €	4 780 551,80 €
73	Impôts et taxes	4 029 417,00 €	4 003 098,00 €
731	Fiscalité locale	21 291 468,00 €	21 287 271,53 €
74	Dotations, subventions et participations	8 188 726,00 €	8 956 805,37 €
75	Autres produits de gestion courante	1 054 453,00 €	1 039 050,02 €
76	Produits financiers	0,00 €	0,00 €
77	Produits exceptionnels	5 000,00 €	6 804 824,91 €
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00 €	0,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	1 551 105,59 €
TOTAL		45 826 379,27 €	48 475 022,47 €
Résultat 2023 (Recettes - Dépenses hors excédent reporté)			2 522 819,80 €
Résultat de fonctionnement cumulé			9 973 131,07 €
SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses			
Chap.	Libellé	Total crédits ouverts 2023	Mandats émis
001	Résultat d'investissement reporté	4 158 125,11 €	
16	Emprunts et dettes assimilées	1 029 400,00 €	947 024,57 €
20	Immobilisations incorporelles	325 210,93 €	232 388,20 €
204	Subventions d'équipement versées	46 210,61 €	0,00 €
21	Immobilisations corporelles	15 572 411,86 €	11 286 666,76 €
23	Constructions en cours	3 893 159,75 €	2 867 826,48 €
27	Autres immobilisations financières	500 000,00 €	500 000,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	1 551 105,59 €
041	Opérations patrimoniales	28 140,92 €	25 819,53 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	58 806,25 €	
TOTAL		25 611 465,43 €	17 410 831,13 €
			2 908 520,01 €
			581 960,87 €
			58 806,25 €
			3 549 287,13 €
Chap.	Libellé	Total crédits ouverts 2023	Titres émis
001	Résultat d'investissement reporté		
13	Subventions d'investissement reçues	3 675 191,85 €	1 161 474,93 €
16	Emprunts et dettes assimilées	7 902 000,00 €	4 003 915,26 €
20	Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €
21	Immobilisations corporelles	7 545,60 €	7 545,60 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	7 279 167,53 €	4 258 094,05 €
024	Produits des cessions	7 456 401,00 €	
021	Virement de la section de fonctionnement	220 263,26 €	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 300 000,00 €	9 438 443,82 €
041	Opérations patrimoniales	28 639,92 €	25 819,53 €
TOTAL		27 869 209,16 €	18 895 293,19 €
Résultat 2023 (Recettes - Dépenses hors déficit reporté)			1 484 462,06 €
Résultat d'investissement cumulé			-2 673 663,05 €
			2 266 210,77 €
			2 993 434,88 €
			5 259 645,65 €
			Solde des RAR
			1 710 358,52 €
Affectation du résultat de fonctionnement 2023			
Excédent de fonctionnement 2023 cumulé à affecter en 2024		9 973 131,07 €	
Déficit d'investissement 2023 cumulé		-2 673 663,05 €	
Résultat cumulé 2023 =		7 299 468,02 €	
Solde des restes à réaliser d'investissement		1 710 358,52 €	
Besoin de financement de la section d'investissement		-963 304,53 €	
1° - Affectation au 1068 (couverture minimale du besoin de financement)		963 304,53 €	
2° - Affectation complémentaire au compte 1068 en 2024		0,00 €	
3° - Report en fonctionnement compte R-002		9 009 826,54 €	
4° - Report en investissement au compte D-001		-2 673 663,05 €	